



EPISODE DE POLLUTION DE L'AIR

Fin de la procédure d'information et de recommandation

En application de l'arrêté préfectoral n°SIDPC/2017/214 du 28 juillet 2017

Territoire concerné : **Saône-et-Loire (71)**

Polluant : **Ozone**

Type de procédure : **Prévision**

Mise en application : **01/08/2024**

 **MERCI**
DE RELAYER
CE MESSAGE

» Description de l'épisode

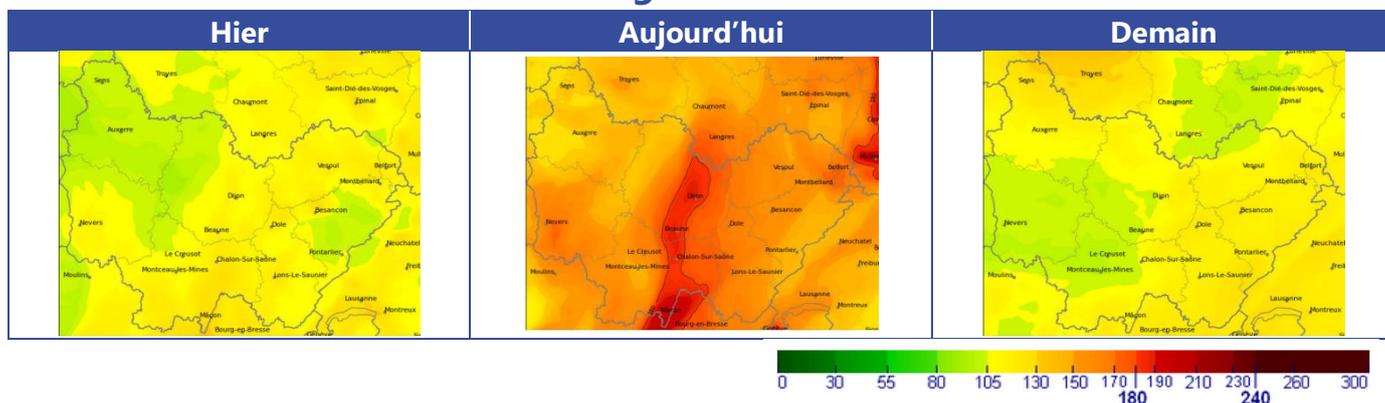
Une procédure d'information et de recommandation à l'ozone a été déclenchée sur le département de Saône et Loire pour le mercredi 31 juillet. Les averses orageuses et le vent attendus en fin d'après-midi mercredi et jeudi 1er août permettront de diminuer les niveaux en ozone et d'améliorer notablement la qualité de l'air. Par conséquent, la procédure d'information et de recommandation peut être levée le jeudi 1^{er} août.

» Suivi des niveaux de pollution

	Hier	Aujourd'hui	Demain
Niveaux	126 µg/m ³	> 180 µg/m ³	< 180 µg/m ³
Type de procédure	-	PIR	-

- : aucune / PIR : Procédure d'Information et de Recommandation / PA : Procédure d'Alerte / PAP : Procédure d'Alerte sur Persistance

» Evolution de la situation en région



Plateforme de modélisation Prév'Air

BULLETIN ETABLI PAR :

Nom : Karine LEFEVRE

Téléphone : 03 81 25 06 77

Web : www.atmo-bfc.org